

COMMUNIQUE DE PRESSE



**GUADELOUPE
PORT CARAÏBES**

L'Excellence Européenne

Pointe-à-Pitre, le 05 octobre 2015

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS DE L'ÎLET A COCHONS : SIGNATURE D'UNE CONVENTION PAR LE GRAND PORT MARITIME DE LA GUADELOUPE

Le Grand Port Maritime de la Guadeloupe, le Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, la ville de Pointe-à-Pitre et l'Office National des Forêts signeront une convention de partenariat relative à la gestion des espaces naturels de l'Îlet à Cochons ce mardi 06 octobre à 15 heures au siège de Guadeloupe Port Caraïbes à Pointe-à-Pitre.

L'Îlet à Cochons, classé espace remarquable du littoral, se situe dans la circonscription du Grand Port Maritime de la Guadeloupe. Ce mardi **06 octobre à 15 heures**, une convention de partenariat autour de la mise en œuvre d'un programme de protection et de mise en valeur des espaces naturels de l'Îlet sera signée **au siège de Pointe-à-Pitre**.

L'élaboration de la proposition du programme d'actions, confiée à la *Caisse des Dépôts et Consignations Biodiversité*, est financée par Guadeloupe Port Caraïbes. Le port participera également au financement des actions, aux côtés des trois autres signataires de la convention, qui s'articulent autour de deux axes :

- Ouvrir le site au public dans de bonnes conditions de sécurité et de conservation du site
- Restaurer et gérer durablement ses espaces maritimes et terrestres.

Les parties prennent pour objectif de valider le programme d'actions au plus tard le 31 octobre 2015, et de réaliser les premières actions inscrites au plus tard le 31 décembre 2015.

Direction Communication et Relations Institutionnelles

Contacts :

Mme Viviane FRANCOIS-JULIEN
Directeur Communication et Relations Institutionnelles
Tél. : 0590 686 214 • Mob : 0690 744 277
Email : v-francois-julien@port-guadeloupe.com

Mme Axelle BANGOU-SELBONNE
Responsable Communication et Affaires publiques
Tel : 0590 686 217 • Mob : 0690 642 342
Email : a-bangou@port-guadeloupe.com